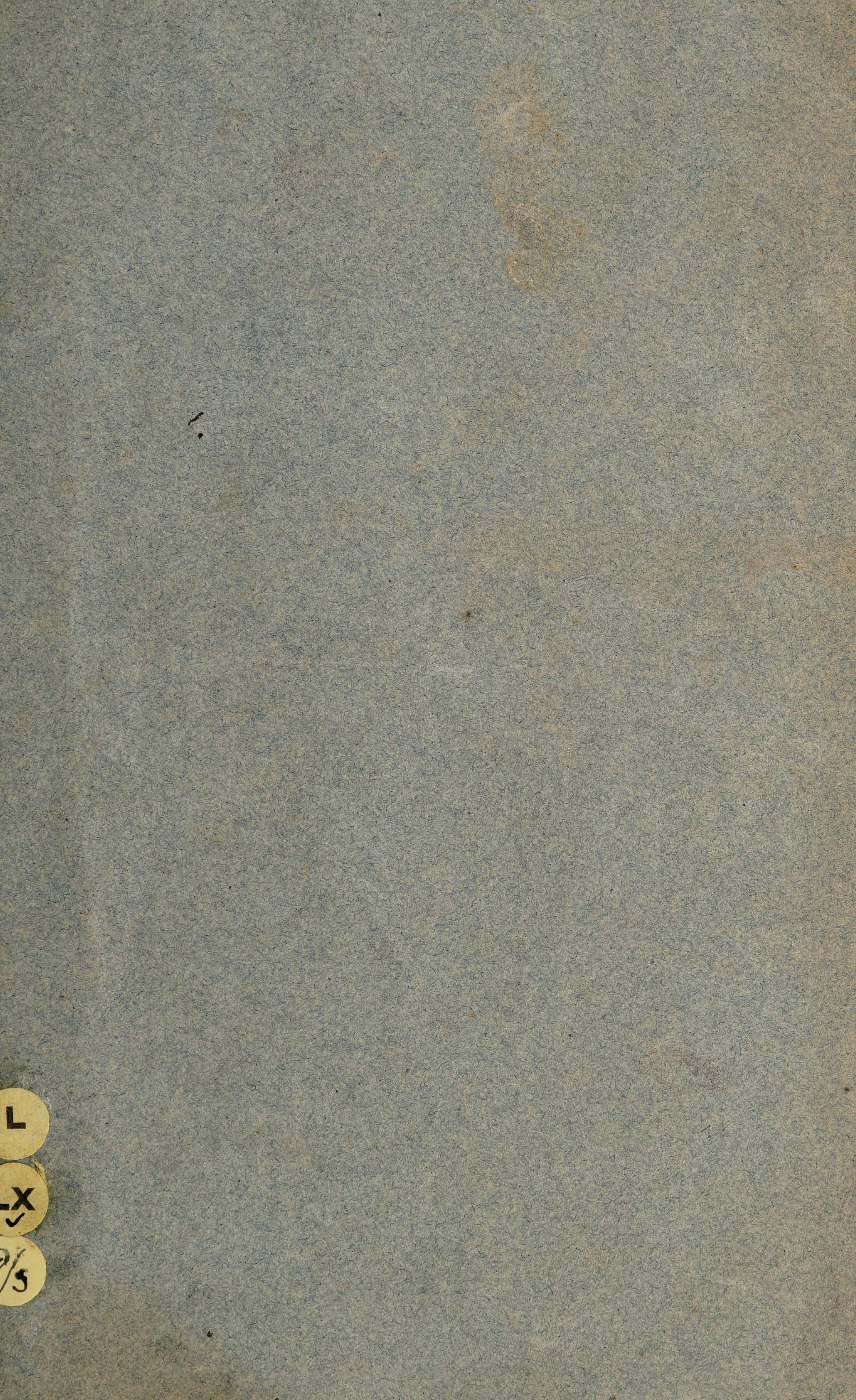


[Hommage aux propagateurs de la Vaccine]

—

Segaud (Jean-Joseph). – Marche naturelle de la vraie Vaccine, précédée de quelques observations sur cette maladie, sur la varioloïde et sur la petite vérole. A Monsieur le Comte de Villeneuve, préfet, ..et à Monsieur le Marquis de Montgrand, maire de Marseille, comme un Hommage dû à ces deux Magistrats pour avoir contribué à arrêter les ravages de la petite vérole....

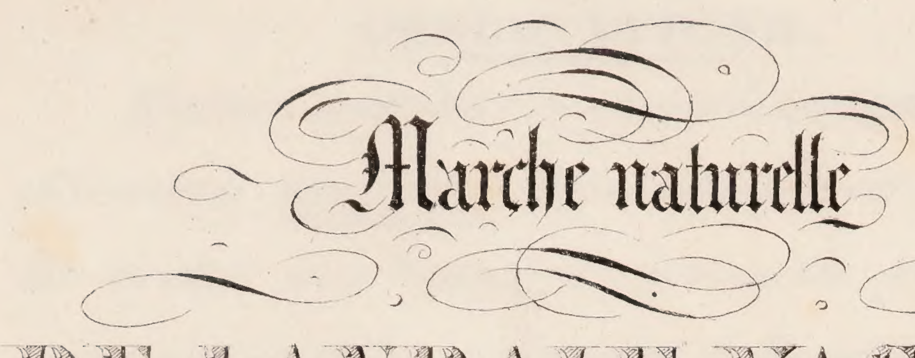
Marseille, lithographie Boisson, 6 août 1828.

In-8 de 10 pages, broché. Entièrement gravé en caractères de civilité, texte encadré.

Planche dépliante en couleurs : Figures allégoriques et 12 Figures coloriées.

Pièce luxueuse, offerte en hommage. Tirage très rare.

Cf. Hirsch, V, 343.



Marche naturelle

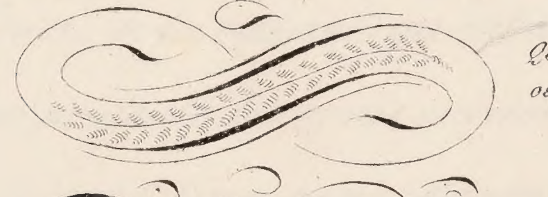
DE LA VRAIE VACCINE,

PRÉCÉDÉE

de quelques observations sur cette maladie, sur la varioloïde et sur la petite vérole;

PAR M.r SEGAUD,

DOCTEUR EN MÉDECINE.



Quando clavis reperitur ostium non frangitur.
Publius Syrus

à Monsieur

LE COMTE **DE VILLENEUVE**, PRÉFET

du Département des Bouches-du-Rhône

et à Monsieur

LE MARQUIS **de Montgrand**, MAIRE

DE MARSEILLE.

comme un hommage dû à ces deux Magistrats, pour avoir contribué à arrêter, dans cette vaste cité, les ravages de la Petite-vérole, en faisant propager la vaccination.

MARSEILLE, LE 6 AOÛT, 1828.

Lith.r de Boisson et C.ie

OBSERVATIONS.

Voulant contribuer à assurer le triomphe de la découverte jennerienne, dans cette vaste cité, et dissiper les doutes que quelques personnes peuvent avoir sur sa vertu préservative de la petite-vérole, Mr. le docteur Segaud a eu l'idée de faire lithographier la marche naturelle de la vraie vaccine; il a cru par là rendre un véritable service aux pères et aux mères de famille: en effet par ce moyen, les uns et les autres pourront connaître et juger facilement eux mêmes, si la vaccine qu'ont eue ou qu'auront leurs enfans présente les vrais caractères de cette maladie. Ils doivent tenir pour certain que toute vaccine dont la marche s'écarte d'une manière sensible de celle qui se trouve tracée dans ce tableau et qui, en même temps, présente des signes essentiellement différens, est fausse et ne met point à l'abri de la petite-vérole, et alors il faut revacciner.

La fausse vaccine a été observée du moment même que l'on a mis en pratique la nouvelle découverte, et on la rencontre assez souvent aujourd'hui: Nous pourrions signaler les différentes circonstances qui favorisent la vaccine illégitime ainsi que les causes qui la développent; mais nous ne pensons pas que cela puisse être utile au public.

Comme il y a une fausse vaccine, il existe aussi

une fausse petite-vérole nouvelle; on n'a observé celle-ci en France que depuis environ 12 ans: on lui a donné le nom de varioloïde; nous disons que cette maladie est nouvelle, puisqu'elle ne ressemble en rien aux différentes espèces des fausses petites-véroles, décrites par les auteurs, telles que le chicken-pox, le swine-pox des Anglais, et autres.

L'allure que présente cette nouvelle éruption dans ses deux premières périodes en impose tellement, qu'il y a dequoi s'y méprendre; mais l'irrégularité de la plupart de ses boutons, la qualité du pus, qu'ils contiennent, et, surtout, leur prompte dessication décèlent au praticien expérimenté, que ce n'est point la vraie petite-vérole: ce qui confirme d'ailleurs cette opinion, c'est que la matière, que fournissent ces boutons, ne possède pas la propriété de produire cette maladie; car en ayant inoculé à un certain nombre d'enfants, qui n'avaient pas été vaccinés, et qui n'avaient pas eu la petite-vérole, il n'en est résulté, en général, qu'une irritation à l'endroit des piqûres; laquelle irritation a bientôt disparu: certes, si le pus de la varioloïde avait la propriété de la variole, quelques-uns de ces enfants inoculés avec ce pus auraient contracté cette dernière maladie: or l'expérience a prouvé le contraire.

Ce qui prouve encore que la varioloïde n'est point

identique avec la petite-vérole, c'est qu'elle peut se manifester, et chez les enfants vaccinés, et chez les personnes qui ont eu la petite-vérole par inoculation, ou naturellement : de pareils faits ont été observés assez souvent non seulement dans notre épidémie, mais encore dans d'autres, qui ont eu lieu dans diverses contrées.

Au surplus la varioloïde n'est nullement dangereuse lorsqu'elle est sans complication.

Nous ferons remarquer que si, dans l'épidémie de petite-vérole, qui a regné et qui règne encore à Marseille, on a vu et on voit des vaccinés atteints de cette maladie, on doit croire qu'ils n'ont pas eu la vraie vaccine : la chose est d'autant plus probable que, sur environ cinquante mille individus qui, dans l'espace de vingt-sept ans, ont été soumis à la vaccination, dans cette commune, il doit se trouver parmi eux un certain nombre de fausses vaccines passées inaperçues : il n'est donc pas étonnant, que l'on ait cité des personnes qui ont eu la petite-vérole, après avoir été vaccinées ; puisque ces personnes n'avaient pas eu la vraie vaccine, qui seule met à l'abri de cette maladie ; car si tous ceux qui ont été vaccinés avaient été aptes à prendre la petite-vérole, au lieu d'environ neuf mille individus qui, dans l'espace de quatre mois, l'ont contractée, il s'en serait trouvé plus de quarante mille, qui en auraient été atteints ; et au lieu de 1361 enfants

qu'elle a moissonnés, dans ce laps de temps, on compterait plus de dix mille personnes qui en auraient été victimes: Ce raisonnement, nous aimons à le croire, fera quelqu'impression sur les esprits droits, et convaincra, peut-être, ceux qui doutent des immenses bienfaits de la vaccine.

Quant à nous, nous ne cesserons jamais de dire et de répéter, la vraie vaccine préserve de la petite-vérole: pères et mères faites donc vacciner vos enfants; les princes et les rois vous en donnent l'exemple. Faites vacciner vos enfants; cette découverte est en faveur et toute au profit de l'humanité. Faites vacciner vos enfants; ce conseil, c'est la philantropie qui vous le donne.

Nous croyons devoir ajouter à nos observations quelques mots sur une question controversée concernant la propriété, qu'a la vaccine, de préserver de la petite-vérole. Il est des médecins qui prétendent que la vaccine n'a qu'une puissance temporaire sur la petite-vérole, et que, tous les dix ans, il faut revacciner les individus qui l'ont déjà été, afin que la petite vérole n'ait pas d'action sur eux: ils se fondent sur ce que le virus vaccin s'étant affaibli, soit par le laps de temps, soit par sa fréquente transmission d'un individu à l'autre, il ne doit pas jouir de sa vertu préservative d'une manière absolue et durable: ce qui semble les autoriser à penser ainsi, c'est que des personnes vaccinées, depuis long-temps, ayant été soumises de nouveau à la

vaccination, quelquesunes d'entr'elles ont eu une véritable vaccine. Il est d'autres médecins qui soutiennent le contraire : ceux-ci, pour prouver que la vraie vaccine préserve pour toujours de la petite vérole, raisonnent de la manière suivante : ou, disent-ils, le virus vaccin, introduit dans l'économie, jouit de la vertu qui lui est inhérente de détruire entièrement le virus variolique, ou sa puissance n'est que temporaire et partielle : dans le premier cas, la vaccination devient inutile : dans le second, on ne doit pas attendre si longtemps pour pratiquer de nouveau cette opération ; puisque, quelque faible et quelque minime que soit la partie du virus variolique que le virus vaccin n'a pu neutraliser et détruire tout-à-fait, la petite vérole peut se manifester : il ne faut pour cela qu'une cause déterminante quelconque : il ne serait donc pas prudent d'attendre dix ans pour employer de nouveau l'antidote précieux. Ces derniers ont revacciné des individus, qui l'avaient déjà été depuis plusieurs années, et ils assurent n'avoir observé que des vaccines irrégulières et fausses : toutefois, ils ne contestent pas l'authenticité des observations qui sont en opposition avec les leurs ; ils les regardent seulement comme des exceptions à la règle. Il en est de même à l'égard de la petite-vérole : n'a-t-on pas vu plusieurs fois des personnes qui, après avoir été inoculées de cette maladie, ou

après l'avoir eue naturellement, en ont été atteintes une seconde fois : ne voit-on pas encore des enfants avoir deux fois la rougeole : tout cela tient à des causes qu'il est impossible d'expliquer et dont le principe sera toujours insaisissable.

En résumé, nous ne saurions blâmer les personnes qui, après avoir été vaccinées, se soumettent une seconde fois à recevoir la vaccination : cette opération est si simple et si peu douloureuse qu'elle ne peut amener avec elle aucune suite fâcheuse.

Nous devons faire encore un effort pour chercher à détruire deux préventions qui existent dans le public, contre la qualité du virus vaccin, pris de bras à bras. Il est des personnes qui croient qu'il n'y a que le vaccin, venant directement de la vache, qui puisse préserver de la petite-vérole : c'est assurément là une grande erreur : puisqu'il est prouvé par une infinité d'exemples que ce virus pris des individus qui l'avaient reçu d'autres individus, présente les mêmes caractères et produit les mêmes effets que celui que l'on obtient directement de la vache : s'il en était autrement, il s'en suivrait qu'il devrait y avoir très peu de personnes qui seraient à l'abri de la petite-vérole : car nous sommes persuadé, qu'en France, par exemple, sur des millions d'enfants qui ont reçu le virus vaccin, on n'en trouverait peut-

-être pas mille qui l'ont eu directement de la vache; ainsi il faut s'en tenir à l'expérience et à l'observation qui, en medecine, valent mieux que tous les raisonnements du monde, et être bien convaincu que le virus vaccin dans l'un et l'autre cas est parfaitement identique et possède au même dégré la vertu de préserver de la petite-vérole.

Mais on ajoute, le virus vaccin pris de bras à bras, en donnant la vaccine peut communiquer d'autres maladies; voyons si cette assertion est fondée.

Lorsque la vaccine parut, ses détracteur voulurent l'étouffer dans sa naissance; ils employèrent pour cela toute sorte de moyens : il firent d'abord intervenir la volonté divine, comme étant contraire à cette découverte, ainsi qu'on l'avait déjà fait lorsqu'on essaya d'introduire l'inocalation de la petite vérole. Cet argument ne tint pas devant le flambeau de la saine raison; ainsi désappointés, ils contestèrent à la vaccine sa vertu préservative de la petite-vérole; des faits nombreux et authentiques qui attestaient cette vérité, auraient dû les reduire au silence : mais tout cela ne les découragea pas, et ils ne se regardèrent pas comme vaincus; voyant qu'ils ne pouvaient rien contre la raison et l'expérience, ils tournèrent leurs armes contre l'animal qui fournit l'antidote précieux, et pour être

plus sûrs dans leur nouvelle attaque, ils crurent qu'il était essentiel d'effrayer le public concernant la constitution particulière de cette pauvre et innocente bête : c'est pourquoi, ils avancèrent que la vache était sujette au cancer, maladie qu'elle communiquerait infailliblement aux individus qui se hasarderaient d'introduire dans leur économie la moindre parcelle de la liqueur contenue dans les pustules de ses tetines ; nous fîmes justice, en son temps, de cette ridicule et bizarre assertion, en démontrant que ce quadrupède, au lieu de donner une si cruelle maladie, l'adoucissait par son lait, dont font usage les personnes qui en sont atteintes.

Aujourd'hui, ce n'est plus la vache qu'ils mettent en avant pour affaiblir la réputation de la nouvelle découverte, mais bien les vaccinés : ils prétendent que les individus, qui fournissent le virus vaccin à d'autres individus, peuvent, avec la vaccine, leur communiquer d'autres maladies. Ces mêmes objections avaient été faites déjà contre l'inoculation de la petite-vérole : pour s'assurer, si elles étaient fondées, on fit alors des expériences dans les différentes capitales des principaux états d'Europe : on prit du virus variolique de sujets atteints de rachitisme, de scrophule etc.ª, et on

l'inocula à des enfants sains; on suivit ces enfants pendant long temps et on ne s'apperçut point qu'ils eussent reçu d'autres maladies que la variole: on conclut de là que ce virus ne s'alliait avec un autre virus quelconque, et qu'il ne donnait jamais que la petite-vérole. Cependant, comme il était très difficile de persuader au public que la chose était ainsi, les inoculateurs présentaient toujours aux parents des enfants, qu'ils devaient inoculer, des sujets sains et bienportants.

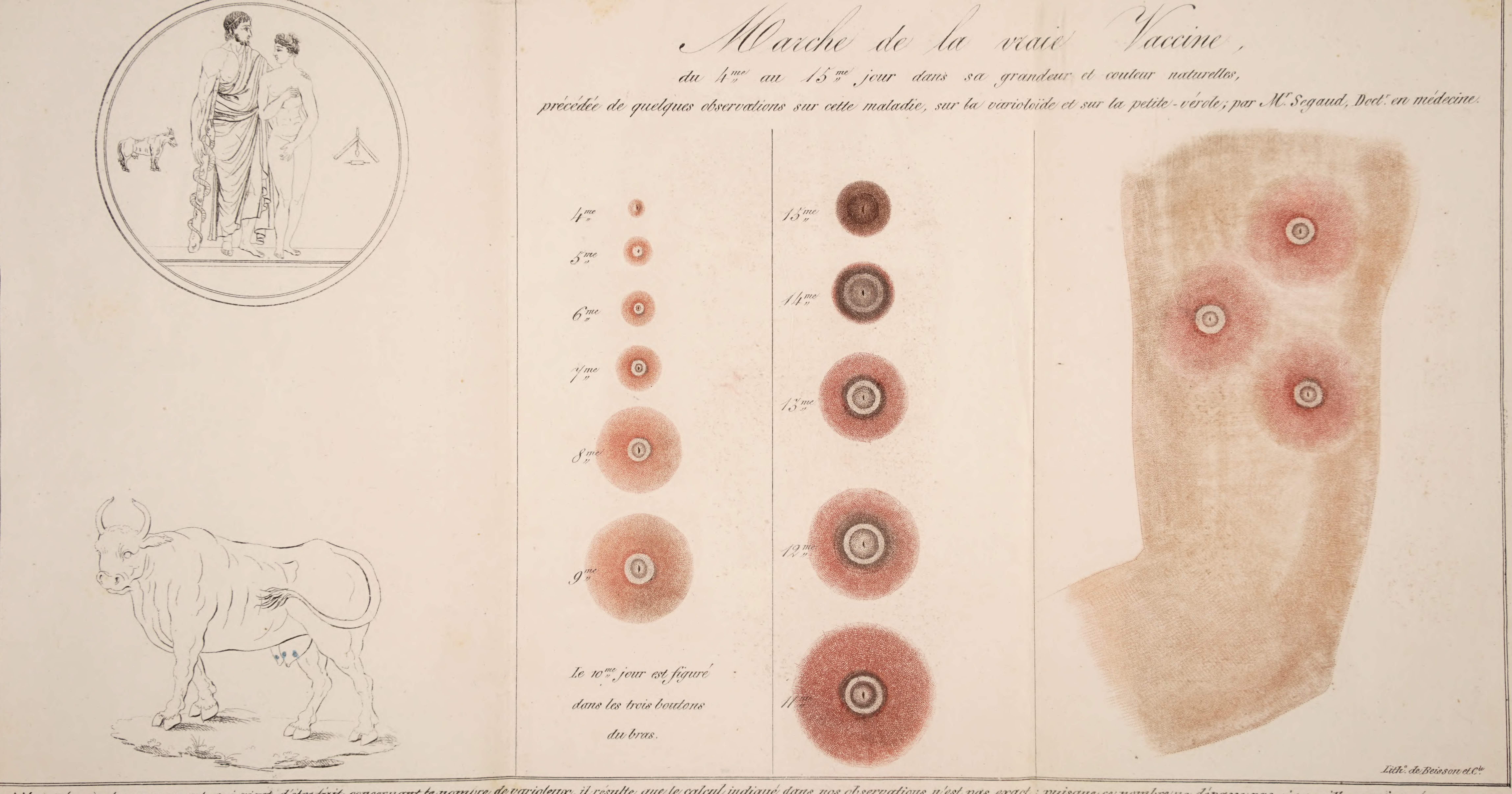
Les mêmes objections que l'on a faites contre l'inoculation de la petite-vérole ont été reproduites à l'égard de la vaccine: ici on en a appelé encore à lexpérience et à l'observation, ces deux guides fidèles: l'une et lautre ont prouvé que le virus vaccin ne donne jamais que la vaccine: il est même à remarquer que la vaccination a rendu plus bénignes d'autres maladies, telles que la rougeole, la coqueluche &c.ª Bien qu'il paraisse prouvé que la vaccine ne donne que la vaccine, néanmoins les vaccinateurs ont soin de ne prendre le virus vaccin, qui doit servir à la vaccination, que de sujets exempts de toute autre maladie.

D'après ce qui vient d'être dit, les pères et les mères qui avaient des craintes sur les suites

de la vaccine, doivent être rassurés actuellement et ne plus hésiter à recourir à ce salutaire moyen, pour préserver leurs enfants de la petite-vérole.

Les questions, que nous venons de soulever, et qui nous ont fourni les observations que nous avons faites, sont importantes : pour les traiter comme il faut, elles demanderaient un examen plus approfondi et un plus grand développement ; mais nos paroles, étant adressées à des personnes étrangères à l'art de guérir, nous avons cru devoir nous borner au language expérimental qui n'est que l'expression des faits, et laisser de côté, le vaste champ des hypothèses et des systèmes d'après lesquels on croit pouvoir expliquer tout ce qui est phénoménal et audessus de toute intelligence : nous avons agi ainsi, parceque nous sommes convaincu qu'en médecine l'expérience doit toujours dominer le raisonnement. Autrefois, le maître l'a dit, était souvent le seul guide qui conduisait dans le labyrinthe médical ; aujourd'hui, il faut ajouter, le maître l'a vu, et encore cela n'est pas toujours suffisant pour les esprits sévèrement analytiques.

Nota. Nous ne saurions terminer cet opuscule sans signaler à la reconnaissance publique le zèle qu'ont montré Mr. le Baron d'Urre et Mr. Rabaud pendant tout le temps que ces deux dignes citoyens ont remplacé, le premier Mr. le Préfet, et l'autre, Mr. le Maire, pour atténuer les terribles effets de la petite-vérole et pour étendre les précieux bienfaits de la vaccine.



Nota. D'après le recensement qui vient d'être fait, concernant le nombre de varioleux, il résulte que le calcul indiqué dans nos observations n'est pas exact; puisque ce nombre ne dépasse pas cinq mille, environ; : nous nous empressons de rectifier cette erreur qui pourrait nuire à la propagation de la vaccine. —— Marseille, le 6 Septembre, 1828.